



Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-20

Ottawa, le 4 mars 2005

Appel d'observations sur une proposition d'ajouter RAI International aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique

La demande

1. Le Conseil a reçu une demande, datée du 26 janvier 2005, de Communications Rogers Câble inc. (Rogers), à titre de parrain canadien, en vue d'ajouter RAI International, un service par satellite non canadien, aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique (les listes numériques). Rogers décrit ainsi ce service non canadien : [traduction]

RAI International est un service de programmation en langue italienne, d'intérêt général, qui diffuse 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, une grande variété d'émissions y compris des dramatiques, des longs métrages, des sports, des nouvelles et des commentaires sur l'actualité, des émissions de cuisine, des émissions d'intérêt général, du divertissement, de la musique et de la danse italiennes ainsi que des émissions à caractère religieux. RAI International est un service de programmation internationale qui offre les meilleures émissions du radiodiffuseur public italien, Radiotelevisione Italiana, ainsi que des émissions spécialement conçues pour la diaspora italienne. Le nombre d'émissions de RAI International qui seront soit sous-titrées, soit disponibles en français ou en anglais grâce à un second canal d'émissions sonores, pourra varier, mais il représentera moins de 10 % de l'ensemble de la programmation.

2. Dans *Améliorer la diversité des services de télévision en langues tierces – Approche révisée à l'égard de l'évaluation des demandes d'ajout de services non canadiens de télévision en langues tierces aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique*, avis public de radiodiffusion CRTC 2004-96, 16 décembre 2004 (l'avis public 2004-96), le Conseil a énoncé son approche révisée à l'égard de l'évaluation des demandes en vue d'ajouter des services non canadiens en langues tierces aux listes numériques; de plus, dans l'annexe de cet avis, le Conseil a précisé les informations que les parrains canadiens doivent déposer. Le Conseil va donc évaluer donc la demande de Rogers à la lumière de l'approche énoncée dans l'avis public 2004-96.

Appel d'observations

3. Le Conseil invite les parties intéressées à déposer leurs observations sur la demande de Rogers en vue d'ajouter RAI International aux listes des services par satellite admissibles à une distribution en mode numérique. Les parties doivent aussi faire parvenir une copie conforme de leurs observations au parrain canadien du service, à l'adresse suivante :

Communications Rogers Câble inc.
333, rue Bloor Est
Toronto (Ontario)
M4W 1G9
Télécopieur (416) 935-4875

4. La preuve d'envoi des observations au parrain doit être jointe aux observations originales déposées au Conseil.
5. Le CRTC et Rogers doivent recevoir les observations au plus tard le **4 avril 2005**.
6. Les parties doivent indiquer si elles sont en faveur de la demande, si elles s'y opposent ou si elles proposent d'y apporter des modifications; elles doivent aussi faire état des faits et des arguments à l'appui de leur position.
7. Rogers peut déposer une réplique écrite à toute observation reçue à l'égard de sa demande. Ces répliques doivent être déposées auprès du Conseil, et une copie doit être envoyée à la personne qui a présenté les observations, au plus tard le **19 avril 2005**.
8. Le Conseil n'accusera pas officiellement réception des observations. Il en tiendra toutefois pleinement compte et il les versera au dossier public de la présente instance, à la condition que la procédure de dépôt ci-dessous ait été suivie.

Procédure de dépôt d'observations

Les parties intéressées peuvent soumettre leurs observations au Secrétaire général du Conseil :

- **en remplissant le**
[formulaire d'intervention/observations - radiodiffusion](#)

OU

- **par la poste à l'adresse**
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

OU

- **par télécopieur au numéro**
(819) 994-0218

9. Les mémoires de plus de cinq pages doivent inclure un sommaire.
10. Veuillez numéroter chaque paragraphe de votre mémoire. Veuillez aussi inscrire la mention ***Fin du document*** après le dernier paragraphe. Cela permettra au Conseil de vérifier que le document n'a pas été endommagé lors de la transmission.
11. Les observations présentées en format électronique seront disponibles sur le site web du Conseil à www.crtc.gc.ca dans la langue officielle et le format sous lesquels elles auront été présentées. On trouvera ces observations dans la section *Instances publiques* du site web du CRTC. Toutes les observations soumises, que ce soit sous forme d'imprimé ou en format électronique, seront versées au dossier public pour consultation.
12. Le Conseil encourage les parties intéressées à examiner le contenu du dossier public et le site web du Conseil pour tous renseignements complémentaires qu'elles pourraient juger utiles lors de la préparation de leurs observations.

Examen des observations du public et des documents connexes aux bureaux suivants du Conseil pendant les heures normales d'affaires

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage, pièce G-5
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél : (819) 997-2429 – ATS : 994-0423
Télécopieur : (819) 994-0218

Place Metropolitain

99, chemin Wyse
Bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél : (902) 426-7997 - ATS: 426-6997
Télécopieur : (902) 426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél : (514) 283-6607

55, avenue St. Clair Est
Bureau 624
Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél : (416) 952-9096

Édifice Kensington
275, avenue Portage
Bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél: (204) 983-6306 – ATS: 983-8274
Télécopieur: (204) 983-6317

Cornwall Professional Building
2125, 11^e Avenue
Pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél: (306) 780-3422

10405, avenue Jasper
Bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél : (780) 495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél : (604) 666-2111 – ATS : 666-0778
Télécopieur : (604) 666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>